



Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

mobile :

Mail :

Adhésion : L'adhésion à l'association a été fixée à 8 € pour l'année 2019. Les cotisations permettent le fonctionnement interne de l'association (informations, organisation d'évènements, assurances ...).

J'adhère à l'association 100 pour 1 – Vallée de l'Erdre, moyennant une cotisation annuelle de 8€.

Soutien financier : Les sommes recueillies vont directement aux personnes bénéficiaires prises en charge par l'association (loyers, transports, frais de scolarité, ...). Je peux être donateur sans adhérer à l'association.

Je fais un don ponctuel de €. (pas de minimum requis)

Je fais un don régulier mensuel de € (5 € minimum) sur une période de 1 an 2 ans.

Je préfère faire un don annuel de €. (60 € minimum) et je m'engage sur 1 an 2 ans.

Soutien matériel : Je donne du temps et mets à profit mes compétences pour l'accompagnement des familles :

Je souhaite être référent d'une famille.

Je peux proposer des cours de français.

Je peux me proposer pour du transport occasionnel.

Je mets un logement vide à disposition pour l'association, moyennant un loyer modéré.

Je peux héberger une personne, chez moi, pendant mois.

Je fais un don en nature (alimentaire non périssable, vêtements, meubles,...)

Autre(s) proposition(s) :

Comment faire parvenir mes dons ou mon adhésion ? (chèques ou virements séparés pour différencier dons et adhésions)

➤ De préférence par le compte Helloasso de l'association qui gère gratuitement les adhésions et les dons ponctuels ou récurrents. Les reçus me parviendront automatiquement. Voir le site de l'association : <http://100pour1-erdre.fr/> . Les règlements en ligne peuvent être fait par carte bancaire ou SEPA. Attention cependant, pour les dons récurrents effectués par CB le prélèvement automatique sera immédiatement interrompu à la fin de validité de la carte ou en cas d'opposition. Il faudra alors penser à renouveler l'opération. Les prélèvements peuvent être résiliés à tout moment sur votre espace utilisateur HelloAsso.

➤ Par chèque à l'ordre de 100 pour 1 Vallée de l'Erdre (à envoyer à l'adresse : 100 pour 1 - Vallée de l'Erdre, 30 Rue Aristide Briand, 44390 Nort-sur-Erdre)

➤ Par un virement ponctuel ou mensuel depuis mon compte bancaire vers le compte de l'association :
Banque : 10278 - Guichet : 36088 - N° de compte : 00011563801 - clé: 70
IBAN : FR 76 102 783 608 800 011 563 801 70 - Code Bic : CMCI FR 2A
(Merci d'indiquer vos coordonnées)

À, le